

Veille – semaine du 29 juillet 2013

1. GOUVERNANCE ET ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRES

Ontario – Francophonie

23 juillet 2013 - Depuis plus de 20 ans, le Réseau-femmes veille à améliorer les conditions de vie des femmes francophones du Sud-Ouest et à travailler à la prévention de la violence conjugale sous toutes ses formes. Les femmes en situation de détresse ou de crise peuvent y trouver de l'aide et l'équipe du Réseau-femmes les réfèrera au besoin à d'autres agences tout en fournissant un service d'interprète. Qui plus est, de par ses diverses activités et implications, l'organisme est aussi un pilier de la vie sociale des francophones de Sarnia. Pour mener à bien le fonctionnement d'un tel organisme, l'assemblée générale annuelle (AGA) représente un exercice nécessaire pour des raisons évidemment pratiques et légales, mais aussi pour mesurer les progrès passés et à venir.

<http://www.laction.ca/fr/content/le-reseau-femmes-du-sud-ouest-de-l%E2%80%99ontario-tient-son-assemblee-generale-annuelle>

30 juillet 2013 - La mode Internet, mais aussi les considérations techniques, font que de plus en plus les sites généralistes d'un organisme, ou d'une institution, deviennent la maison-mère d'une multitude d'autres sites connexes beaucoup plus spécialisés. Cela fait en sorte que l'internaute peut retrouver l'information qu'il cherche plus rapidement tout en allégeant l'information du site général. L'Assemblée de la francophonie s'est lancée dans l'aventure et propose désormais quatre sites satellites de monassemblee.ca. L'AFO a commencé à faire la campagne de promotion de ses quatre nouveaux sites il y a un peu plus d'un mois, dans le but de familiariser la communauté francophone avec ces nouveaux outils.

<http://www.lexpress.to/archives/12711/>

2 août 2013 - L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario félicite les candidates et candidats gagnants des élections partielles en Ontario. Il s'agit de John Fraser, Libéral, élu dans Ottawa-Sud; de Mitzie Hunter, Libéral, élu dans Scarborough-Guildwood; de Doug Holyday, Conservateur, élu dans Etobicoke-Lakeshore; de Percy Hatfield, NPD, élu dans Windsor-Tecumseh et de Peggy Slater, NPD élu dans London-Ouest. Dans toutes ces circonscriptions il y a des citoyens francophones. Comme elle l'a fait au printemps dernier auprès de tous les membres de la législature, L'Assemblée fera connaître les aspirations et les prises de position des Franco-Ontariennes et des Franco-Ontariens aux nouveaux élus au cours des prochaines semaines. L'Assemblée veut poursuivre son travail avec les membres du gouvernement et tous les élus afin de contribuer au succès économique et au développement de notre province.

<http://monassemblee.ca/>

Canada – Francophonie

29 juillet 2013 - Deux groupes font circuler dans la blogosphère des pétitions opposées sur la question du bilinguisme au sein de la fonction publique du Nouveau-Brunswick. D'une part, un groupe d'anglophones réclame que moins d'emplois soient désignés bilingues puisque, selon eux, cela pousserait les unilingues anglophones à quitter la province. En contrepartie, une autre pétition a été lancée pour demander le maintien des acquis des Acadiens et une fonction publique provinciale bilingue à 50 %. Jeanne d'Arc Gaudet, présidente de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB), a apposé sa signature sur cette pétition en son nom personnel.

Même si elle estime que des anglophones sont mal informés, elle croit que le débat ouvert est sain.

<http://www.radio-canada.ca/regions/atlantique/2013/07/29/005-petitions-bilinguisme-nouveau-brunswick.shtml>

31 juillet 2013 - L'Association canadienne des juristes-traducteurs s'en inquiétait en juin. L'Association du Jeune Barreau de Montréal a pris le relais mardi en se faisant le défenseur du français comme langue du commerce...

<http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/384062/le-jeune-barreau-joint-sa-voix-aux-juristes-pour-des-prospectus-en-francais>

31 juillet 2013 - Le 30 juin dernier, les Communautés africaines francophones d'Edmonton (CAFE) ont fait un appel au directeur général du Conseil scolaire Centre-Nord (CSCN), Henri Lemire — en tant que plus grand employeur des écoles francophones de la province — de faire l'effort d'engager plus d'enseignants issus des communautés africaines. Ce souhait reflète le constat que la population estudiantine des écoles francophones est presque à moitié issue de ces mêmes communautés africaines qui totalisent une part importante de l'immigration francophone récente dans l'Ouest canadien. Le président de la communauté franco-ivoirienne d'Edmonton, Giscard Kodiane, croit que les enseignants actuels « n'arrivent pas à cerner l'esprit de l'enfant africain » et qu'en diversifiant le corps enseignant, cela pourrait permettre les échanges entre collègues et une meilleure compréhension des mentalités.

<http://www.lefranco.ab.ca/a-lire/economie/644-plus-de-diversite-dans-l-embauche-des-enseignants.html>

1^{er} août 2013 - Au-delà de l'article premier de la Charte de la ville qui consacre Montréal comme « une ville de langue française », l'Impératif français affirme, une fois de plus, que la Charte de la langue française est un incontournable sur tout le territoire du Québec, et ce, en incluant Montréal. Aussi, les droits linguistiques fondamentaux d'être reçus et servis en français, de travailler et de vivre en français sont les seuls droits non discriminatoires reconnus pour tous et toutes dans cette charte. Par conséquent, au Québec, tout le monde est censé parler français, sinon l'apprendre, et tout ce qui est en français s'adresse à tout le monde sans exclusion et sans exception, puisque que le français, langue d'inclusion, est la langue officielle, la langue nationale et la langue d'usage public du Québec.

<http://www.newswire.ca/fr/story/1205871/imperatif-francais-montreal-ville-francaise-pour-toutes-et-pour-tous>

2 août 2013 - Le nouveau restaurant Café Bicyclette ouvrira ses portes le 16 août à la Cité francophone d'Edmonton, plus de six mois après la fermeture du Bistro La Persaud. Le bistro a cessé ses activités en raison de difficultés financières. Même si le restaurateur Brad Lazarenko du Culina Family of Restaurants & Catering agira comme consultant, la Cité sera propriétaire et gestionnaire unique de toutes les opérations de Café Bicyclette. Les employés, y compris le chef, seront embauchés par la Cité. Les responsables espèrent ainsi pouvoir mieux contrôler les coûts et assurer un service à la hauteur des besoins de la communauté francophone, des quartiers voisins et d'autres résidents d'Edmonton, selon le directeur général Daniel Cournoyer.

<http://www.radio-canada.ca/regions/alberta/2013/08/02/005-restaurant-francophonie-cafe-bicyclette-edmonton.shtml>

International – Francophonie

31 juillet 2013 – Maroc : Suite à l'annonce, la semaine dernière, de la prochaine mise en circulation des nouveaux billets de banque, la communauté amazighe réagit et réclame des inscriptions en langue berbère au même titre que l'arabe et le français. Le non-respect de la constitution deux ans après adoption est pointé du doigt. Pour le site d'information Amazigh World, « seuls les arabes et les français ont le droit de s'identifier aux nouveaux billets de banque ». Ce sentiment est en effet partagé par une bonne partie de la communauté amazighe. Dans une lettre ouverte adressée à Abdelatif Jouahri, l'Association Azmza pour la culture et le développement appelle le Wali de Bank Al Maghrib (BAM) à respecter la constitution de 2011 en intégrant des inscriptions en langue amazighe sur les nouveaux billets de banque bientôt mis en circulation.

<http://www.yabiladi.com/articles/details/18766/maroc-associations-reclament-inscriptions-amazigh.html>

2. MOBILISATION DES SAVOIRS COMMUNAUTAIRES

Canada – Francophonie

2 août 2013 - Remember “Pastagate?” Maybe potential tourists to Montreal do, too; the story of Quebec’s French-protection agency ordering a restaurant to add French translations to the Italian names of dishes on its menu in February made it around the world. So maybe Pastagate has something to do with what so far has been a disappointing summer tourist season in Montreal. The Hotel Association of Greater Montreal reported this week that in May and June, the total occupancy rate in its 77 member hotels was lower than last year. The difference was small — 2.6 per cent in June and almost zero in May. But summer 2012 was also a bad tourist season for Montreal, partly because the “Maple Spring” of nightly, sometimes violent protests in the city.

<http://www.montrealgazette.com/travel/Macpherson+Language+tensions+factor+tourism/8742262/story.html>

International – Francophonie

29 juillet 2013 - D'après une étude 50% des langues disparaîtront d'ici 2100. Et d'après la même étude en 2100, les langues majoritaires seront : l'anglais, le français, l'espagnole, le portugais, le mandarin, l'hindi, le swahili, l'arabe et le wolof. 20% des langues se sont éteintes entre 1970 et 2005 et prévoit que seuls 10% des idiomes (langue spécifique à une communauté : ex. le kabyle) aujourd'hui menacés passeront le cap du XXIe siècle, et que 90% disparaîtront... La menace sur la langue kabyle est donc réelle, elle est le fait des 02 mâchoires de la même tenaille : d'un côté, l'entreprise d'arabisation intensive qui est menée depuis 1962 en Kabylie et, d'un autre côté, l'islamisme rampant qui sacralise la langue arabe dans l'esprit de certains kabyles musulmans.

<http://www.kabyles.net/la-langue-kabyle-et-la-menace-de-1,10474>

29 juillet 2013 – Algérie : Dans cet entretien, elle nous fait découvrir sa démarche dans la réalisation du dictionnaire Amawal, composé de six mille mots en chaoui. Liberté : L'idée de la réalisation d'un dictionnaire est-elle récente ? Khadija Saâd : Je ne vous cache pas que la genèse ou bien l'idée a germé dans mon esprit à l'époque du lycée. J'ai fait mes études au lycée de Batna comme interne et j'ai rencontré beaucoup de filles venues du grand Aurès (Tébessa, Khenchela, Souk Ahras, Biskra). J'étais agréablement surprise par la richesse du chaoui et par la diversité culturelle. Je ne faisais que noter et enregistrer les mots, on passait notre temps à se dire : "Comment vous appelez ça chez vous (rire) : couleurs, chat, cheval, ustensiles."

<http://www.liberte-algerie.com/culture/la-langue-est-la-colonne-vertebrale-de-la-culture-l-auteure-khadija-saad-a-liberte-204316>

30 juillet 2013 - « On n'habite pas un pays, on habite une langue » disait Cioran. Les langues sont les vecteurs de notre culture, de notre mémoire collective et de nos valeurs. Elles sont une composante essentielle de nos identités, de notre diversité et de notre patrimoine vivant. Pourtant, environ la moitié des 6 000 langues parlées aujourd'hui sont en danger de disparition. Une langue meurt tous les quinze jours. Les linguistes pensent que 50 à 90% des langues parlées dans le monde actuel disparaîtront d'ici la fin du XXIe siècle.

<http://www.paris-normandie.fr/article/le-havre/langues-en-danger-cultures-en-peril>

International – *Minorités linguistiques*

1^{er} août 2013 – United Kingdom : BBC Radio Wales has recorded its highest listening figures for six years - while BBC Radio Cymru has seen 22,000 listeners return. On average, Radio Wales is reaching 499,000 people a week, while Radio Cymru was being listened to by 141,000 people in the last quarter of the year. The latest figures are from the body which monitors radio listening across the UK, Radio Joint Audience Research. the results have been welcomed by both BBC Wales stations. "I'm delighted with these results, which show that the significant changes we made to our schedule last autumn have clearly struck a chord with our listeners," said the editor of Radio Wales, Steve Austins.

<http://www.bbc.co.uk/news/uk-wales-23528246>

3. RELATIONS COMMUNAUTÉ– AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES

Canada – *Francophonie*

30 juillet 2013 - Le ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, Jody Carr, nie que les services de francisation dans les écoles vont souffrir de l'abolition des postes de moniteurs de langue. Selon le ministre, les tâches de francisation et d'adaptation scolaire seront confiées à des enseignants qui autrement auraient perdu leur emploi dans la foulée des compressions en éducation. « Nous allons utiliser les enseignants qualifiés, pas les moniteurs, et nous allons améliorer le service pour plus d'élèves et plus d'écoles. » — Jody Carr, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du N.-B.

<http://www.radio-canada.ca/regions/atlantique/2013/07/30/009-moniteurs-langue-gouvernement-nouveau-brunswick.shtml>

30 juillet 2013 - Un jeune entrepreneur de Gatineau dénonce le Registraire des entreprises du Québec, qui refuse d'enregistrer le nom de son entreprise, jugeant qu'il a une consonance anglophone. Xavier Ménard, 17 ans, a mis sur pied une entreprise de conception graphique. Il souhaitait l'appeler Wellarc, nom inspiré de la fusion des mots web, langage, logo, artistique et compagnie. Toutefois, sa demande a été refusée parce qu'elle ne respecterait pas la Charte de la langue française. L'avocat de M. Ménard a envoyé une lettre au Registraire des entreprises du Québec pour contester cette décision. « La Charte nous informe que le nom d'une entreprise commerciale doit être en français, d'une part. D'autre part, elle nous enseigne également qu'on peut prendre un certain nombre de mots et en faire une combinaison artificielle pour arriver à un mot quelconque, ce que M. Ménard a fait », soutient Me Louis X. Lavoie. Afin de contester la décision, Xavier Ménard a aussi diffusé une vidéo sur YouTube pour dénoncer le gouvernement de Pauline Marois, soutenant que ces règles vont trop loin. Il précise toutefois qu'il n'est pas contre la Charte de la langue française.

<http://m.radio-canada.ca/regions/ottawa/2013/07/30/004-registraire-quebec-gatineau-wellarc.shtml>

30 juillet 2013 - Au premier jour de son retour de vacances, Marcel Côté, candidat à la mairie, a dû rectifier le tir après avoir commis, de son propre aveu, une « erreur de débutant » qui aurait pu ramener à l'avant-plan la délicate question de la langue dans la métropole. Non, la langue ne deviendra pas un enjeu de campagne électorale dans la course à la mairie de Montréal - quoi qu'une réponse spontanée lancée par M. Côté ait pu laisser présager -, affirme le principal intéressé. Interrogé lundi en matinée à la radio CJAD, à savoir si la métropole était une ville bilingue, le candidat à la mairie a répondu « oui » avant de se corriger rapidement et d'affirmer que Montréal est une ville francophone. « J'ai répété que le français est la langue commune, mais que les anglophones ont le droit fondamental d'être servis dans leur langue », a-t-il expliqué au Devoir.

<http://www.ledevoir.com/politique/montreal/383989/bilinguisme-une-erreur-de-debutant-selon-marcel-cote>

31 juillet 2013 - Malgré l'article 1 de sa charte qui fait de Montréal une ville francophone, l'administration municipale doit continuer d'offrir des services en anglais ou dans d'autres langues « là où le nombre le justifie », fait valoir Denis Coderre, candidat à la mairie. « Montréal est une ville francophone, ça va être clair. Mais en même temps, notre rôle est d'assurer le respect de l'ensemble de ses citoyens », a dit l'aspirant maire au cours d'un point de presse dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges -Notre-Dame-de-Grâce (CDN-NDG), mardi matin. « Il faut respecter les communautés minoritaires. Je n'ai pas de problème à donner des services en anglais et en français là où le nombre le justifie », a-t-il précisé.

<http://www.ledevoir.com/politique/montreal/384071/des-services-en-anglais-la-ou-le-nombre-le-justifie>

31 juillet 2013 - Montréal est «une ville francophone», mais doit offrir les services tant en français qu'en anglais «quand le nombre le justifie», estime l'aspirant à la mairie de Montréal Denis Coderre. La question linguistique rebondit alors qu'une organisation, Mouvement Montréal Français, veut profiter de la campagne pour prôner un plus grand usage de la langue de Molière dans la métropole. Invité à commenter, Denis Coderre a affirmé «ne pas avoir de problème à donner des services en anglais et en français, là où le nombre le justifie». L'ancien député fédéral dit en faire une question de "respect", estimant que «si [Montréal] est si attrayant, c'est à cause de cette dualité". Avant tout, le candidat dit vouloir éviter une nouvelle crise linguistique.

<http://www.lapresse.ca/actualites/montreal/201307/31/01-4675633-montreal-une-ville-francophonebilingue.php>

1^{er} août 2013 - Le ministre des Finances, Nicolas Marceau, a tranché : l'article de loi obligeant, au demeurant, une traduction intégrale des documents déposés dans le cadre d'un appel public à l'épargne réalisé au Québec ne sera pas abrogé ou modifié. Le ministre des Finances a répondu mercredi aux inquiétudes soulevées par l'Association canadienne des juristes-traducteurs en juin puis reprises, mardi, par l'Association du jeune barreau de Montréal (AJBM). Toutes deux exhortaient le gouvernement Marois à ne pas donner suite à une demande d'abrogation d'un article de la Loi sur les valeurs mobilières imposant l'usage obligatoire du français dans les prospectus et autres documents exigés lors d'un appel public à l'épargne. « Dans le contexte des travaux d'une commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi no 14 modifiant la Charte de la langue française et d'autres dispositions législatives, le cabinet Fraser Milner Casgrain [aujourd'hui Dentons] a déposé un mémoire recommandant que soit abrogé l'article 40.1 de la Loi sur les valeurs mobilières », avait résumé mardi l'association représentant 4500 jeunes avocats de la section de Montréal.

<http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/384128/ce-sera-le-statu-quo-dit-le-ministre-marceau>

1^{er} août 2013 - Le gouvernement du Québec annonce l'entrée en vigueur de nouvelles règles et procédures d'immigration afin de sélectionner les candidats selon les domaines de formation les plus recherchés sur le marché du travail. Québec veut aussi améliorer la gestion des demandes afin de maximiser l'apport des immigrants à la société et de valoriser davantage la maîtrise du français. La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre responsable de la Charte de la langue française, Diane De Courcy, veut que les personnes qui choisissent le Québec puissent non seulement vivre et travailler en français, mais qu'elles puissent aussi se trouver plus facilement un emploi. Ainsi, les candidats à l'immigration devront démontrer une meilleure connaissance du français qu'auparavant. Une nouvelle liste des domaines de formation les plus prisés sera également mise en application afin de mieux arrimer l'immigration aux besoins actuels du marché du travail.

<http://www.ledevoir.com/politique/quebec/384175/quebec-etablit-des-mesures-pour-favoriser-l-integration-des-nouveaux-immigrants>

2 août 2013 - Le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, a demandé à John Baird d'abandonner ses cartes professionnelles unilingues anglophones. M. Baird a commandé ces cartes en mai 2011, quelque temps après avoir été nommé ministre des Affaires étrangères. Les cartes présentaient un relief avec de l'encre de couleur or, et la taille du mot « Canada » a été considérablement réduite pour mettre le nom de M. Baird en évidence. Graham Fraser a reçu quatre plaintes à propos des cartes, qui vont à l'encontre de la politique de bilinguisme dans les communications du gouvernement canadien. À l'époque, M. Baird avait rejeté les critiques en affirmant qu'il avait également des cartes bilingues en sa possession et qu'elles étaient toujours disponibles.

<http://m.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2013/08/02/001-carte-affaire-john-baird-unilingue-anglais.shtml>

International – *Minorités linguistiques*

2 août 2013 – Écosse : The Scottish government is pouring cold water on claims every primary school child in the country is to start learning Gaelic. Support agency Education Scotland is to produce materials for schools or councils which want to teach youngsters Gaelic as a second or third language. But the government is stressing schools and councils can chose whether or not to teach Gaelic in this way.

<http://www.bbc.co.uk/news/uk-scotland-highlands-islands-23549718>

4. RELATIONS INTRACOMMUNAUTAIRES

Canada – *Francophonie*

31 juillet 2013 - À Moncton, l'affichage bilingue obligatoire est loin de faire l'unanimité. Même des francophones s'y opposent. Daniel Bourgeois est conseiller municipal. Même s'il dit avoir à coeur les droits linguistiques des Acadiens, il votera contre un éventuel règlement forçant les commerçants à s'afficher dans les deux langues officielles. «Ce n'est pas une mauvaise idée, mais est-ce que ça en vaut vraiment la peine? Ça risque de susciter la grogne d'un 20 % de la population qui s'oppose à ce genre de mesure. C'est un débat très émotif. Il faut labourer son champ avant de semer des graines.»

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/dossiers/le-francais-au-nouveau-brunswick/201007/30/01-4302740-moncton-des-francophones-sopposent-a-laffichage-bilingue.php>

5. RELATIONS COMMUNAUTÉ – SECTEUR JURIDIQUE

Canada – *Francophonie*

30 juillet 2013 - Toute la francophonie canadienne - tant les minorités canadienne-françaises et acadiennes que la majorité francophone du Québec - est en droit de s'interroger sur la volonté de la Cour suprême du Canada de poursuivre les orientations qui avaient généralement permis, dans les années 1980 et 1990, d'élargir certains droits des collectivités de langue française par une interprétation généreuse de dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés. Le rejet, la semaine dernière, du droit d'admettre en preuve des documents en français dans les procédures civiles de la Colombie-Britannique constitue un revers majeur !

<http://www.lapresse.ca/le-droit/opinions/editoriaux/pierre-allard/201307/29/01-4675233-un-revers-majeur.php>

30 juillet 2013 - Une décision de la Cour suprême du Canada relative aux droits des francophones de la Colombie-Britannique pourrait avoir des conséquences dans plusieurs provinces, y compris en Atlantique. Dans une poursuite contre le gouvernement de la Colombie-Britannique, les avocats de la Commission scolaire francophone de la province et des parents ont déposé des centaines de pages de documents uniquement en français devant un juge provincial, qui les a refusés. Vendredi, la Cour suprême a donné raison à ce juge. Selon l'avocat Michel Doucet, la décision prouve que les francophones minoritaires au pays ne peuvent pas déposer des documents en français devant les tribunaux provinciaux.

<http://www.radio-canada.ca/regions/atlantique/2013/07/30/008-anglais-langue-tribunaux.shtml>

30 juillet 2013 - C'est par une décision serrée de quatre juges contre trois, publiée vendredi dernier, que la Cour suprême du Canada a décidé qu'une loi, représentant la volonté du législateur anglais de légiférer à l'égard d'une injustice particulière dans l'Angleterre du XVIIIe siècle, ne permet pas en 2013 aux francophones de la Colombie-Britannique d'utiliser le français dans les instances civiles. Édictée pour régir les procédures judiciaires dans un autre lieu et à une autre époque, cette loi a été reçue en Colombie-Britannique lors de la création de cette colonie en 1858, donc bien avant que celle-ci adhère à la fédération canadienne en 1871.

<http://www.lexpress.to/archives/12715/>

2 août 2013 - Dans l'univers bien relatif qui est devenu le nôtre, le qualificatif «... Dans l'univers bien relatif qui est devenu le nôtre, le qualificatif « suprême » sonne bien étrangement. Et pourtant, si la Cour suprême du Canada porte un jugement qui est ressenti comme partial ou injuste, preuves à l'appui, il faudrait l'accepter avec révérence et l'appliquer aveuglément. L'exemple vient encore de nous en être administré avec ce jugement qui déboute le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique. Oui, on peut défendre le français, à condition que les documents et les plaidoyers soient en anglais ! Pour cela, les « neuf sages » n'hésitent pas à brandir une loi coloniale de 1731, promulguée par Londres, et accordent à cette loi préséance sur la Charte des droits et libertés de 1982. Que le jugement soit partagé ne change rien à son caractère exécutoire. Le gouvernement fédéral peut, dans l'affaire Omar Khadr par exemple, refuser un jugement de la Cour suprême en donnant le pas au politique, mais imagine-t-on le Québec dénonçant un jugement de la Cour suprême qui s'attaque à la loi 101 et surtout refuser de l'appliquer ?

<http://m.ledevoir.com/politique/canada/384203/la-cour-supreme-et-le-francais>